

## 1<sup>er</sup> séminaire régional Trame Verte et Bleue Poitou-Charentes

### *Diagnostic et enjeux régionaux*

Mardi 27 septembre 2011

#### Discours introductifs

**Serge MORIN**, Vice-Président de la Région, président de la Commission « eau-littoral-biodiversité » souligne :

- **L'acquis considérable en Poitou-Charentes avec une large connaissance du patrimoine grâce aux acteurs notamment les associations naturalistes.**

Les acteurs du patrimoine naturel de Poitou-Charentes, notamment associatifs, réalisent depuis de nombreuses années des inventaires de la faune, de la flore et des habitats régionaux.

Tous ces travaux sont possibles grâce au travail associatif mené sans relâche par de nombreux bénévoles compétents, passionnés et soucieux du patrimoine naturel de Poitou-Charentes. Exemple : L'inventaire des libellules de Poitou-Charentes, publié en 2009 fruit de la collecte de plus de 60 000 données par plus de 200 naturalistes, l'atlas des mammifères sauvages de Poitou-Charentes (PCN) le guide des Paysages (CREN).

La richesse de notre région est d'avoir su constituer très tôt un Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel, structuré et reconnu, exemplaire au plan national. Il est animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes.

A cela s'ajoutent les actions menées par les acteurs territoriaux déjà engagés dans la démarche TVB dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et qu'il conviendra d'associer étroitement à la démarche.

La mise en place de la TVB en Région ne saurait se réaliser sans s'appuyer sur toute cette matière existante, bien vivante.

- **La biodiversité, une priorité pour la Région**

En Poitou-Charentes, la préservation des habitats naturels, constitue un enjeu majeur. C'est une priorité pour la Région, qui a dès 2004, et au titre de sa priorité d'Excellence environnementale, soutenu et initié nombre d'actions en faveur de la biodiversité.

La Région s'est investie également dans la dimension paysagère. Elle s'était engagée en 2004 à planter 1 700 000 arbres avec 1 380 000 arbres et arbustes déjà plantés. Ce sont autant de haies qui figurent parmi les plus importants corridors écologiques.

La Région Poitou-Charentes est également et avant tout une région rurale où l'agriculture a un impact fort sur la biodiversité. Ces pressions, combinées bien sûr à d'autres pressions ont un impact non négligeable sur nombre d'espèces ou d'espaces. Aussi, l'implication et l'investissement avec le monde agricole et les élus ruraux constitue une priorité pour la Région. Rappelons ici les objectifs de la TVB « enrayer la perte de biodiversité (...) tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles ». D'où l'importance d'une agriculture durable à la fois pour les hommes, l'environnement et la biodiversité.

➤ **La Trame Verte et Bleue une opportunité pour toucher et associer les élus, les citoyens :**

Depuis 2009 et à l'initiative de la Région, l'accent est mis sur une démarche participative dans les différentes étapes de la construction de la TVB.

Pour mémoire il précise que « le territoire français est le patrimoine de la nation Et que chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences ».

Il rappelle qu'un dossier d'information communal a été adressé cet été aux 1462 communes de la région accompagné d'un questionnaire qui permettra de cerner les pratiques, les intérêts et attentes des communes vis-à-vis de la biodiversité.

Toute nature que l'on peut qualifier aujourd'hui de commune pourra, si nous ne remplissons pas les missions de préservation de la biodiversité qui nous sont confiées , devenir les espèces remarquables de demain. Tous les éléments qui composent la nature méritent notre attention.

Pour conclure, il souligne que la réalisation de la TVB en région est un travail imposant, complexe, qui requiert beaucoup de temps, la participation de nombreuses personnes. Aussi il remercie toutes celles et ceux qui y travaillent, les services de la DREAL et ceux de la Région, le CETE sud-ouest, les partenaires – publics et privés - qui se sont mobilisés dans les différents groupes de travail et comités, les acteurs relais au sein des territoires, les techniciens, les acteurs des associations... et puisque la démarche ne fait que commencer et que des groupes de travail vont se mettre en place, tous ceux dont nous allons avoir besoin pour mener ce travail à son terme.

### **Yves Dassonville, Préfet de Région**

Dans son introduction, le Préfet souligne la présence nombreuse à un séminaire qui se déroule dans un cadre un peu inattendu et convivial.

Il rappelle le contexte général du Grenelle de l'environnement et insiste sur deux de ses ambitions majeures : la lutte contre le réchauffement climatique (ses causes et mais aussi ses conséquences) et la nécessité d'enrayer l'érosion de la biodiversité. La réussite sur ces deux thèmes conditionne en grande partie l'avenir de nos sociétés humaines

Il s'agit d'un défi pour tous qui nécessite une volonté politique forte et une implication de l'ensemble des acteurs. L'objectif est d'obtenir un accord sur ces deux démarches, afin de pouvoir ajouter à des approches scientifiques la valeur ajoutée locale.

Il rappelle que l'Etat travaille avec la région sur deux grands thèmes :

- Schéma Régional Climat Air Energie en cours
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Pour cette dernière démarche, objet du séminaire, on ne part pas de rien (prise en compte des réflexions conduites dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées...) mais il faut aujourd'hui penser en terme de maillage du territoire .